



Lettre ouverte
des élus et des représentants syndicaux SUD, FO et CFTD
du CRE AFPA Alsace
aux membres du Conseil d'Orientation de l'AFPA

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Orientation de l'AFPA,

Dans le cadre de votre mission qui consiste à définir les orientations stratégiques de l'AFPA, nous souhaitons vous alerter, à la veille de la prochaine réunion du Conseil d'Orientation, prévue le 24 janvier 2012, sur les conséquences de vos décisions quant à l'avenir de l'AFPA, de ses salariés et de la qualité des formations dispensées.

La mise en place, par la Direction Générale, du Plan dit « Stratégique », a généré une désorganisation profonde qui porte gravement atteinte au fonctionnement de l'AFPA, qui empêche les salariés de réaliser des prestations de qualité pour les bénéficiaires, dans des conditions de travail décentes.

Chaque jour, les salariés pallient les dysfonctionnements générés par ce plan stratégique, au détriment de leur santé, afin d'accompagner au mieux les bénéficiaires dans leurs parcours de formation souvent chaotiques, faute de moyens pédagogiques nécessaires.

Une réduction drastique des effectifs, en particulier au niveau du personnel d'appui, des injonctions irréalistes concernant l'augmentation de la productivité, une exposition croissante des personnels aux risques psycho-sociaux, une précarisation importante de personnels embauchés en CDD, intérim ou auto-entrepreneurs, des outils informatiques inadaptés, tel est le lot quotidien des salariés de l'AFPA actuelle.

A cela s'ajoute le transfert des personnels de l'orientation à Pôle Emploi qui a entraîné une dégradation de l'accueil des demandeurs et de l'alimentation du dispositif de formation et une régression du professionnalisme des personnels affectés sur la ligne RCS, les psychologues du travail étant maintenant positionnés comme simples recruteurs.

Par ailleurs, la question du patrimoine reste en suspens. Suite à l'impéritie du gouvernement, l'AFPA voit l'état de ses locaux et en particulier ses hébergements se dégrader.

Face à ce gâchis, nous vous demandons de supprimer le plan stratégique, dont la nocivité se manifeste chaque jour au niveau des bénéficiaires, des salariés et de l'institution elle-même et de repositionner l'AFPA dans sa mission de service public de la formation professionnelle.

Strasbourg le 23 01 2012